Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 2 décembre 2019 à 19 h 00, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2019-12-02-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19:00 ;

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-02-002 Demande de dérogation mineure pour le 1230, rang Bord-de-l'Eau lot 5 565 115

Explication de la demande (DM-2019-12) :
La demande concerne un projet d'agrandissement de garage impliquant une porte d'une hauteur dérogatoire. En effet, la hauteur de la porte de garage du 1230, rang Bord-de-l'Eau, projetée serait de 3,2 mètres, alors que l'article 4.11, alinéa A4, du règlement de zonage 401, édicte que la hauteur maximale d'une porte de garage devrait être de 3,05 mètres.

La dérogation est donc de 0,15 mètres pour la hauteur de la porte de garage projetée.

Demandeur absent, aucunes objections de citoyens.
Recommandations du CCU favorable à la demande.

2019-12-02-003 Fermeture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'assemblée de consultation publique à 19:15;

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 2 décembre 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2019-12-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois de novembre 2019

Point reporté

2019-12-004 Adoption des procès-verbaux des assemblées régulières du 7 octobre et 4 novembre 2019

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des assemblées régulières du 7 octobre et 4 novembre derniers, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Micheline Lebel:

L'adoption des procès-verbaux des assemblées régulières du 7 octobre et 4 novembre 2019, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-005 Décision concernant la demande de dérogation mineure du 1230, rang Bord-de-l'Eau (# lot 5 565 115):

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure du 1230, rang Bord-de-l'Eau lot 5 565 115;

CONSIDÉRANT L'agrandissement d'un garage au 1230, rang Bord-de-l'Eau, dont la hauteur de la porte de garage projetée est d'une hauteur de 3,2 mètres alors que l'article 4.11 alinéa A4 du règlement de zonage 401 édicte que la hauteur maximale de la porte de garage devrait être de 3,05 mètres. La dérogation est donc de 0,15 mètres pour la hauteur de la porte de garage projetée.

CONSIDÉRANT que les membres du CCU sont favorables à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Guy Chamberland:

D'accepter la demande de dérogation mineure telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-006 Entente avec la Régie Intermunicipale de la Gestion des Matières Résiduelles Brome-Missisquoi (service d'enfouissement et compostage)

Faire les vérifications auprès de Mme Fecteau, Directrice générale, de la Régie Intermunicipale de la Gestion des Matières Résiduelles Brome-Missisquoi.

2019-12-007 PAVL/PARRM – Demande de versement de 11 859$

CONSIDÉRANT la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

D'approuver les dépenses au montant de 11 859$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-008 Nomination d'un représentant bibliothèque – Carrefour Culturel

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale n'est pas représentée au niveau du Carrefour Culturel;

CONSIDÉRANT qu'il est important pour la bibliothèque municipale d'être à l'affût de toutes les ressources possibles pour sa perpétuation;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Yvan Bessette:

Que les membres du Conseil désignent, la conseillère, Mme Micheline Lebel, représentante de la bibliothèque municipale pour le Carrefour Culturel.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-009 Loi sur les Compétences Municipales – fossés mitoyens

CONSIDÉRANT qu'un litige perdure depuis quelque temps, concernant un égouttement de terrain d'une propriété de la Place Girard sur le terrain d'une propriété du Rang St-Louis;

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'a pas juridiction puisqu'elle n'a aucun règlement à ce sujet;

CONSIDÉRANT que la loi sur les Compétences Municipales règlemente uniquement les zones agricoles;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Guy Chamberland:

De refuser que la Municipalité s'ingère dans les relations de voisinage et que le Code Civil devrait s'appliquer.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-010 Demande de rencontre avec les représentants du MTQ

CONSIDÉRANT que suite à une demande du MTQ à l'effet d'enlever la signalisation lumineuse de traverse de piétons sur la route 133;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre entre les représentants du MTQ, le maire et le directeur général de la Municipalité sur les points suivants : système de signalisation lumineuse de traverse de piétons, pont Jones, contrôle routier, l'inspection technique des ponts municipaux et les voies de contournement seront à l'ordre du jour;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

De céduler une rencontre dès janvier 2020 entre les parties, la Municipalité est disposée à les recevoir à ses bureaux ou se déplacer aux bureaux régionaux du MTQ situés à Châteauguay.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-011 Libération de la retenue de garantie; Rang Bord-de-l'Eau – Phase 2

CONSIDÉRANT que la période de garantie est terminée suite à la réception définitive des travaux du rang Bord-de-l'Eau;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par Mme Nathalie Bonneville:

De libérer la retenue de garantie au montant de 115,557.07$(taxes incluses) et la faire parvenir à l'exécuteur des travaux, soit MSA.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-012 Dépenses du mois de novembre 2019 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de novembre 2019 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland appuyée par M. Yvan Bessette:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de novembre 2019 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-013 Correspondance

2019-12-014 Varia :

2019-12-014.001 Avis de motion du règlement numéro 704

M. Guy Chamberland, conseiller, appuyé par Mme Micheline Lebel, conseillère, par la présente :

Donnent avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente le règlement numéro 704 – *Règlement décrétant des travaux de pavage des rues du secteur Des Saules et décrétant un emprunt de financement permanent relativement au coût de réalisation partiel des travaux.*

Adoptée à l'unanimité

2019-12-014.002 Fermeture des bureaux municipaux pour congé des fêtes

CONSIDÉRANT que la municipalité ferme les bureaux municipaux pour la période des fêtes et qu'à cet effet l'assemblée de janvier 2020 doit être reportée;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par Mme Nathalie Bonneville:

Que les membres du Conseil autorisent la fermeture des bureaux municipaux pour la période des fêtes du 20 décembre 2019 midi au 5 janvier 2020 inclusivement, et qu'à cet effet l'assemblée régulière sera reportée au lundi 13 janvier 2020 à 19:30.

Adoptée à l'unanimité

2019-12-015 Période de questions

2019-12-016 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle:

La fermeture de l'Assemblée à 20:15.

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général